

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

---

Séance n° 47 du lundi 26 novembre 2012, 11h00, salle 107 du Château

---

Présent-e-s

Mmes                      Patrizia Ponti  
                                  Nadine Richon (vice-présidente)  
                                  Silvia Mancini  
                                  Mathilde Falzone (prise du PV)

MM                         Hugues Poltier (président)  
                                  André M. Kuhn  
                                  Patrick Michaux  
                                  Emmanuel Fernandes

Excusé-e-s

Mme                        Magdalena Burba

MM                         Raphaël Célis  
                                  Christophe Mager  
                                  Pierre Goloubinoff  
                                  Micha Hersch

---

**Ordre du jour**

1) APPROBATION DU PV DU 8 OCTOBRE 2012 .....	2
2) SUIVI DES DOSSIERS EN SUSPENS SELON PV DU 8 OCTOBRE 2012 .....	2
3) PREPARATION DE LA RENCONTRE AVEC LA DIRECTION .....	2
4) PETITION LUMIERE-GEOPOLIS .....	2
5) BILAN DES ACTIVITES DE LA COPERS/DOSSIERS EN SUSPENS POUR LA PROCHAINE MANDATURE .....	3
6) DIVERS .....	3

## **Accueil**

Monsieur Poltier souhaite la bienvenue à tout le monde. L'ordre du jour est accepté.

### **1) Approbation du PV du 8 octobre 2012**

Le PV du 8 octobre 2012 est adopté. Il pourra être publié après quelques modifications.

### **2) Suivi des dossiers en suspens selon PV du 8 octobre 2012**

Concernant le cas soumis au bureau, il faut donner suite et relancer la personne. Les autres dossiers qui ont été traités par la Copers seront à transmettre à la prochaine mandature (c.f point 5).

### **3) Préparation de la rencontre avec la direction**

- Il faudra discuter du système de parking à la journée.  
Un membre suggère de faire une proposition qui inviterait les gens à venir moins souvent à l'Université en voiture comme par exemple distribuer trois ou quatre vignettes nominatives par semestre. Cela inciterait la personne à prendre les transports publics mais lui permettrait tout de même de venir parfois en voiture à titre exceptionnel et de manière imprévisible (car il n'y aurait pas besoin de faire une demande de vignette à l'avance). Cela éviterait de devoir acheter une vignette semestrielle si on ne l'utilise qu'une ou deux fois.  
Cette proposition sera soumise à la direction lors de la prochaine rencontre.
- Pétition Lumière-Géopolis (c.f point 4)
- Il faudra également discuter de la question des frais de remboursement en cas de déménagement.

### **4) Pétition Lumière-Géopolis**

Nous avons reçu en copie une pétition adressée à Unibat, et demandant une meilleure gestion des puits de lumière du bâtiment Géopolis, ainsi que des éclairages artificiels installés dans les bureaux.

En effet, le système de modulation de la lumière naturelle plonge les bureaux dans la pénombre, obligeant les personnes à allumer la lumière en plein jour ; en outre, les lampes avec détecteur de présence s'éteignent régulièrement alors même que les personnes sont présentes et travaillent tranquillement. Cette pétition a circulé au sein des deux Facultés occupant le nouveau bâtiment. Il faudra demander à la Direction quelles mesures immédiates ont été prises ou quelles solutions sont envisagées pour répondre à cette préoccupation des usagers de Géopolis.

## **5) Bilan des activités de la Copers/dossiers en suspens pour la prochaine mandature**

Les dossiers en suspens et à transmettre à la prochaine mandature sont les suivants :

- Le questionnaire de satisfaction
- Le dossier égalité
- Le dossier concernant les statuts du personnel Unil honoraire

Concernant le bilan des activités de la Copers, il en ressort que la commission peine à trouver sa place dans l'institution.

Un membre suggère que le président rédige une sorte de bilan au terme de cette deuxième législature, qui serait publié sur le site de la commission. Ce serait quelque chose de moins formel que le rapport annuel.

## **6) Divers**

La réunion avec la direction aura lieu le mercredi 12 décembre à 14h.

La séance est levée à 12h40.